

Agriculture : les sujets qui fâchent

François Guillaume

Pour chacun des cinq livres que j'ai écrits, j'ai pris la sage précaution, dans une introduction ou dans un avertissement, de prévenir le lecteur que ma franchise pourrait froisser, que mes convictions m'obligent. C'est dans cet esprit de sincérité que je vous livre mes appréhensions sur le devenir de l'agriculture française si présente sur tous les territoires mais si absente dans l'ambition de nos gouvernants depuis un quart de siècle. La faute en incombe certes au monde politique qui tient désormais son mandat plus de la ville que de la campagne. Mais de ce désamour ou de cette indifférence, les paysans eux-mêmes en portent une part de responsabilité pour ne pas avoir su résister à la technocratie envahissante et contraignante, qu'elle soit française ou européenne, mais aussi pour ne pas avoir su communiquer, éclairer le citoyen sur les nécessités et les avantages de disposer d'une agriculture performante, les événements récents de l'Est européen démontrant que la sécurité alimentaire n'est jamais définitivement acquise.

La fracture multiforme entre ville et campagne

La fracture entre ville et campagne n'est plus seulement démographique : désormais consubstantielle à notre société, elle se nourrit des différences de mode de vie entre citadins et ruraux et de l'appauvrissement des campagnes victimes de la désertification scolaire et médicale, de la disparition des services publics et de la raréfaction des emplois. Cette fracture est aussi politique, le monde rural plutôt conservateur peut bien s'inquiéter des dérives de la ville ; la loi du nombre lui impose une autre conception de la société que la sienne. De ce fait la représentation parlementaire n'est plus équilibrée : dans le passé, l'Assemblée nationale représentait le peuple, le Sénat les territoires. Mais le corps électoral sénatorial modifié par l'augmentation conséquente du nombre des grands électeurs désignés par les grandes villes a transformé la composition, et en conséquence la mission territoriale de cette assemblée, jusqu'à en faire à terme une sœur jumelle de l'autre.

C'est à ce contexte sociopolitique changeant qu'est maintenant confronté le monde agricole, aujourd'hui plus agressé tout en étant moins solidaire que par le passé. Son image est contrastée : on lui sait gré de sa présence sur le terrain pour entretenir le patrimoine bâti et nos paysages, un damier de forêts et de champs d'une exceptionnelle variété et beauté, mais, en même temps, on veut lui interdire toute pratique agricole qui le permet et qui assure à l'agriculteur une juste rémunération de son travail. Le bilan tant économique que social est désastreux. Il est imputable autant aux gouvernements qui se sont succédés depuis les années 1990 qu'à la Commission européenne qui s'acharne à réglementer, encadrer, pénaliser l'agriculture productive dans le but de la contraindre à ce qu'elle appelle son « verdissement », c'est-à-dire à privilégier la façon de produire écologique qu'elle promeut ; elle y consacre une part croissante de son budget agricole au détriment du soutien de la production.

De ce changement de politique, politique désormais plus centrée sur la protection du milieu naturel que sur la production, l'atout agricole de la France a été profondément affecté. Sans être remise en cause dans ses principes, la Politique agricole commune, fondée sur le soutien des prix, la préférence communautaire et la solidarité financière, a été profondément modifiée et continue de l'être par touches successives. Avec le système des primes compensatoires à l'insuffisance des prix des denrées agricoles, on est passé d'une économie

de marché à une politique de revenus. Et c'est une raison supplémentaire de contrôler l'agriculteur suspecté de fausser ses déclarations pour accroître ses primes sur ses animaux ou ses terres emblavées. Pour cela la Commission européenne ne manque ni de vices ni de moyens.

Les terres agricoles toujours plus convoitées

Et c'est ici que commencent les sujets qui fâchent. La terre de France a désormais deux missions nouvellement jugées prioritaires :

- préserver la faune et la flore avec, comme repères, les temps anciens ;
- libérer des espaces pour étendre les villes où se concentre la population alors que meurent les villages et les bourgs.

Certes cette évolution paraît inéluctable, même s'il faut la freiner pour éviter la désertification des campagnes et ses conséquences matérielles et humaines négatives dans les villes elles-mêmes. Désormais les aménageurs considèrent l'espace rural comme une réserve foncière en attente de bâti. En conséquence, tous les sept ans, un département agricole disparaît au profit de l'urbanisation, et ce sont les meilleures terres agricoles qui sont ainsi perdues pour toujours parce qu'on construit plus facilement et à moins cher dans les plaines et les deltas autour de l'existant (par exemple Disneyland a choisi 2.000 hectares de belle terre agricole en Ile-de-France, refusant celles moins plates et moins fertiles qui lui étaient proposées). C'est ainsi que la vie se concentre sur les grandes agglomérations. Les retombées négatives n'en sont pas immédiatement ressenties. En effet, qui pourrait deviner que 90.000 camions roulent chaque jour vers la région parisienne pour la ravitailler, en nourriture pour l'essentiel ? Que pensent les Français du temps de trajet quotidien en constante augmentation qu'il leur faut accepter pour se rendre à leur travail (plus d'une heure pour 20% de la population). Que disent les psychologues et les psychiatres des troubles personnels et collectifs nés de la concentration urbaine ?

La religion écologique

Celle-ci génère d'autres craintes : « Le CO₂, voilà l'ennemi ; cherchons les coupables » ; alors on oublie que le gaz carbonique est indispensable aux plantes qui libèrent l'oxygène qui nous est nécessaire. Un détail ! En revanche, politiques et scientifiques, ou prétendus tels, se mobilisent pour éviter l'apocalypse annoncée du réchauffement. Car les fous du climat sont à la manœuvre. Une grande réunion internationale est programmée sous la pression du GIEC qui a réussi, par une habileté démoniaque, à se transformer en Agence de l'ONU alors qu'il ne dispose pas de scientifiques reconnus, à l'exception de quelques-uns appelés à trouver des arguments pour justifier les certitudes affichées de leurs maîtres. Au menu de cette conférence des propositions stupéfiantes : atténuer le feu solaire en créant un nuage artificiel de poussières ; et, vaste entreprise : déverser sur la mer du sulfate de fer pourtant reconnu nuisible au plancton et au corail voire aux poissons, broyer des roches volcaniques et les étendre sur les terres arides pour les rendre fertiles... On espère vraiment que les chefs d'État de la planète ne vont pas se ridiculiser à débattre de ces élucubrations écologistes comme certains l'on fait en accueillant la trop célèbre Greta Thunberg qui voyait de ses propres yeux le CO₂.

Jusqu'où le déclin agricole ?

Mais soyons sérieux car le pire est là. Chaque jour, en France, deux agriculteurs se suicident, pris à la gorge par leur créancier, menacés des foudres de Bruxelles qu'une armée

de fonctionnaires nationaux zélés assiste pour contrôler les superficies emblavées grâce à une gigantesque toile de vidéo-surveillance satellitaire. Les contraintes des éleveurs ne sont pas moindres pour tenir à jour le registre de leur cheptel et respecter les règles du bien-être animal dont les canons sont édictés par la Commission européenne qui, évidemment, sait mieux que l'éleveur ce qui est bon pour l'animal et ce qui ne l'est pas. Sur ces contraintes injustifiées, en durcissant les réglementations communautaires sous la pression des écologistes, la France se révèle le meilleur exécutant de la classe ; en conséquence ses producteurs sont plus facilement contrôlables alors qu'*a contrario* la plupart de leurs concurrents sont épargnés sous l'avantage d'être soumis à une administration défaillante, bienveillante ou complice.

On ne s'étonnera donc pas de la régression de l'agriculture française. En 2000, elle était encore le premier exportateur mondial agroalimentaire ; elle est aujourd'hui au septième rang, derrière les Pays-Bas, et l'Allemagne qui produit deux fois plus de porcs et 20% de lait de plus que la France. Et pourquoi ? Les Allemands seraient-ils plus compétitifs que nous ? Non, leurs charges sont moindres parce que le coût de leur main-d'œuvre étrangère s'établit en libre débat avec l'employeur. Aussi l'harmonisation fiscale et sociale n'étant pas faite malgré sa date butoir d'application de 1997, pour la première fois depuis la guerre, la France importe plus des États européens qu'elle ne leur exporte. Au-delà, Bruxelles, fidèle à sa doctrine libre-échangiste, veut ouvrir sans réserve le marché agricole à la concurrence extérieure pour stimuler la compétitivité des paysans au profit des consommateurs. En témoignent les accords de commerce conclus avec le Canada, le Mercosur, et celui à venir des États-Unis, accords que les États-membres ont été invités à ratifier uniquement pour la forme, le contenu ayant été décidé par la Commission européenne elle-même. Aussi la dérive libre-échangiste tant dénoncée par Maurice Allais, prix Nobel d'économie, ne connaît plus de limites.

Le déclin de l'agriculture française se nourrit du découragement d'une bonne partie de nos paysans dont le tiers dispose d'un revenu inférieur à 350 euros par mois et, de ce fait, ne connaît aucun des agréments de la vie (repos dominical, vacances, loisirs), ni l'assurance d'une retraite convenable. D'où la chute constante de la population agricole réduite à 2% : en cinquante ans, elle a perdu les deux tiers de ses actifs, la moitié de ceux-ci ayant actuellement plus de cinquante ans. Pourtant il y a peu de terres en friche. Des jeunes s'installent sur des fermes plus grandes, mais avec de lourdes charges financières qui les fragilisent ; des exploitants investissent quand ils ne sont pas contrariés dans leur activité productive par des procédures administratives insensées et des querelles de voisinage. Car on a dépassé maintenant le conflit du coq qui chante à l'aube et que ne supporte pas le citadin fraîchement arrivé à la campagne. L'affaire est plus sérieuse. Elle porte maintenant sur la remise en cause des techniques agricoles et de l'utilisation des intrants (engrais et produits phytosanitaires) sans l'usage desquels l'approvisionnement de notre population ne sera plus assuré.

Or qu'en est-il vraiment du bien-fondé de ces accusations ? Qu'en est-il vraiment de l'alternative faussement présentée comme écologiste ? Généralisée, elle réduirait de moitié le PIB agricole qui, par ses 80 milliards d'euros, contribue au PIB national (2500 milliards) à hauteur de 3%. Le solde positif de la balance commerciale agroalimentaire de 8 milliards serait inversé. Il faut le dire, la religion du « bio » nous conduit à une impasse technique, économique, commerciale et d'indépendance alimentaire :

- technique car, sans traitements, on ne peut plus maîtriser les plantes adventices dans le végétal, ni l'effet dévastateur des maladies cryptogamiques, ni la prolifération des parasites (exemple : le doryphore qui résiste à tous les traitements depuis cent cinquante ans). Le bio produit en serre n'est-il pas une supercherie ? Sans engrais, on épuise les sols alors qu'après chaque récolte on doit leur restituer ce que la plante leur a prélevé ;
- économique puisque la baisse des rendements est le tribut de ces pratiques culturelles (blé 27 quintaux contre 70 en moyenne) ;

- commerciale par la chute drastique des exportations ;
- d'indépendance alimentaire par la perte de l'assurance d'approvisionnement qui est due au consommateur.

L'idéologie écologiste n'en a cure. Pas plus qu'elle ne se soucie des atteintes réelles à l'environnement par les forêts d'éoliennes qu'elle réclame, de la neutralisation des sols par les champs photovoltaïques dont il faudrait couvrir en panneaux 16.000 hectares de terres pour équivaloir à la production d'électricité de Cattenom.

Hélas ce délire fait son chemin ; la France se prive d'un atout agricole et agroalimentaire qu'ailleurs on lui envie ; les paysans en sont les perdants. Mais ce n'est pas tout : dans l'euphorie du retour à l'état naturel, des animaux sauvages sont réintroduits dans nos massifs ; ils ont vite fait de proliférer dans la France entière alors qu'il faudrait les cantonner dans les Parcs nationaux. C'est le cas du loup prédateur, protégé bien qu'il ait étranglé 12.000 moutons en 2017 ; on le trouve désormais en Bretagne. C'est le cas de l'ours dans les Pyrénées qui fait fuir les bergers, ce qui annonce la fin de l'économie pastorale dans nos montagnes et prépare le retour à l'état sauvage de contrées entières.

La multiplication des interdits

Le refus de la science et de ses applications dans le domaine végétal comme dans le règne animal par une minorité agissante d'anarchistes-écologistes financés par Greanpeace, Soros et d'autres encore, est d'autant plus inquiétant qu'il rencontre l'adhésion de politiciens à la recherche d'électorat et la sympathie d'une partie de la population conditionnée par un matraquage médiatique orienté. Les OGM sont évidemment dans le collimateur. Mais à l'évidence on ne nourrira pas notre monde en pleine expansion démographique sans les OGM. Ils couvrent déjà sur tous les continents, Europe exceptée, une superficie supérieure à vingt fois la surface agricole utilisée (SAU) française ; leur diversité ne cesse de s'étendre pour accroître les rendements, augmenter la richesse nutritionnelle des plantes, leur résistance aux maladies, à la sécheresse ; voire produire des médicaments (riz, tabac). Ils ont aussi l'avantage de réduire l'usage des produits phytosanitaires. C'est pourquoi il faut choisir de combiner les deux ; mais le pouvoir ne choisit pas : il interdit.

Sous une pression médiatique parfaitement manipulée, on a interdit des produits efficaces à contre-courant des analyses scientifiques qui les ont administrativement condamnés tels le Gaucho après de longs et coûteux procès ; et plus récemment le glyphosate, dont le premier utilisateur est la SNCF, prétendu cancérigène et que l'Agence européenne vient d'innocenter.

L'utilisation de l'eau est aussi un sujet de discord. Peut-on irriguer ou non ? La ressource n'étant pas illimitée face à des besoins croissants liés au changement climatique, la réponse est dans la création de lacs collinaires de retenue des eaux de pluies hivernales ! Réponse contestée à Sivens qui a conduit à un arbitrage de faiblesse de la puissance publique ; le projet a été divisé par deux ; un succès et un encouragement pour les contestataires comme l'est aussi dans la logique de l'aménagement hydraulique du territoire rural la recherche exhaustive des zones... humides quand il pleut. Chaque département a cette mission. À ce titre le spectacle offert en vaut la description : la scène se déroule dans une commune de Meurthe-et-Moselle. Sont convoqués sur le terrain par l'administration : le maire, son adjoint en charge du territoire, le président de la communauté de communes, le conseiller départemental du secteur, les représentants de la chambre d'agriculture et de la FDSEA. Ils sont invités à donner un simple avis sur la reconnaissance du caractère humide ou non d'un fond de vallon cultivé et drainé. Car c'est le fonctionnaire de la police des eaux qui en décidera seul. Identifié par un gros macaron sur sa veste réglementaire, revolver à la ceinture (alors qu'on désarme les polices municipales), ce fonctionnaire pleinement conscient de sa mission cherche manifestement des indices d'humidité dans un fossé d'écoulement des eaux qui sépare un

chemin ferré des terres cultivées ; un peu de cresson ou une bestiole significative lui suffirait. Il finit par en trouver à la sortie d'un tuyau de drainage intermittent pour décider de geler une bande de terre de cinq mètres de large sur deux cents mètres de long. Mission accomplie par ce fonctionnaire qui ne veut pas prendre le risque d'être jugé trop conciliant par ses supérieurs. Parfois aussi plan de carrière oblige.

Pourtant les instituts techniques de la profession agricole travaillent en liaison avec la recherche pour réduire les intrants et les traitements qu'il est néanmoins impossible de supprimer. Le savent parfaitement les vigneron, qu'ils soient producteurs conventionnels ou apôtres du bio : ils emploient tous la bonne bouillie bordelaise d'antan sauf à prendre le risque de ne rien récolter. Mais une autre revendication en Champagne surgit : celle de neutraliser deux mètres supplémentaires de terre entre la vigne et la route, qu'elle soit bordée d'habitations ou non : un calcul rapide permet d'estimer une perte consécutive de 900.000 bouteilles chaque année.

Les éleveurs font aussi l'objet d'un contrôle inquisitoire du respect du bien-être animal alors que tout éleveur sait mieux que quiconque qu'un animal mal soigné ne produit pas. Par contre les « antispécistes » et autres caillasseurs ou incendiaires de fermes et de boucheries qui, de plus, passent sous silence quand ils ne les approuvent pas les horreurs de l'abattage rituel, ne sont guère inquiétés. Où est l'erreur ? Car rares sont ceux qui s'indignent de la cruauté de cette pratique sacrificielle hors d'âge. Par lâcheté ?

Pourtant l'élevage est une fierté française. Les performances de nos chercheurs en génétique, privés et publics, valorisées par nos éleveurs, sont mondialement reconnues. La découverte du génome animal et le séquençage de l'ADN permettent aujourd'hui de cibler des objectifs que les méthodes traditionnelles ne permettaient pas : le sexage de la semence, la combinaison des qualités requises par l'éleveur pour améliorer la production, la conformation, la rusticité, la docilité de son bétail, propriétés obtenues par greffe ou neutralisation de gènes identifiés. Le laboratoire fabrique à la demande la semence que l'éleveur choisit dans un catalogue de géniteurs.

La suradministration dont se plaignent l'école, le personnel de santé, les entreprises, la justice et les services pèse encore plus lourdement sur les agriculteurs parce que, pour eux, elle est à la fois française et européenne. Une double peine. Il paraît incroyable qu'un agriculteur soit contraint de consacrer un tiers de son temps à faire ses enregistrements et déclarations. C'est pourtant le cas. La complexité des formulaires à renseigner est telle que, mis au défi par la FNSEA d'en remplir un, Bruno Le Maire, alors ministre de l'Agriculture, avait refusé de peur de perdre la face. Comment aurait-il pu d'ailleurs le faire puisqu'il a avoué ignorer qu'un hectare est la somme de 10.000 mètres carrés.

Relever le défi

Mais le mal est plus profond que ces débordements d'écriture et cette débauche de contrôles inquisiteurs. Les agriculteurs sont victimes de la vision parcellaire et orientée de leur métier, servie par des journalistes qui ne se donnent pas la peine de s'informer pour les uns ou volontairement par les autres, aveuglés par leur idéologie écologique. Ils alimentent ainsi un *agribashing* redoutable qui encourage les exactions, porte atteinte aux biens des exploitations agricoles dénoncées sur une liste largement publiée, et s'en prennent même aux personnes qui les gèrent en usant de tous moyens, y compris illégaux et brutaux, hélas peu sanctionnés par des juges volontiers indulgents. Car l'écologie est à la mode. Dans ses formes les moins virulentes, elle bénéficie même d'une opinion favorable, notamment des milieux urbains qui ont une vision bucolique de la nature tout en se lamentant quand le ciel se fâche.

Le président de la République et beaucoup de politiques de tout bord le savent quand ils axent leur campagne électorale sur la défense de l'environnement. Leur mission serait plutôt de combattre cette présentation déformée et suicidaire de l'agriculture et de ses pratiques – celle que donnent la plupart des chaînes de télévision qui ont tendance à sacrifier à l'audimat la valeur de fond de leurs émissions. C'est une autre présentation, plus instructive et plus objective de l'activité agricole qu'il faut diffuser ; celle du meilleur arbitrage entre l'exigence de produire et le respect de la terre, arbitrage qui prévaut dans la pratique quotidienne du paysan. Il est urgent pour la profession agricole de lutter par l'image contre l'image négative qui la discrédite parce qu'elle s'imprime chaque jour dans la mentalité des citoyens. Expliquer au téléspectateur la vie telle qu'elle est et non comme on voudrait qu'elle soit, est un challenge à hauteur d'une chaîne de télévision objective. Pour peu que la caméra se tienne à l'écart du champ polémique, il est des organisations agricoles, syndicales, coopératives et sociales, des forestiers, des chercheurs qui peuvent renseigner le cinéaste pour mieux éclairer le citoyen sur les réalités du terrain, le libérer de toute emprise écologique prégnante et lui faire découvrir la main du paysan dans le patient renouvellement de la Création.

L'effondrement en cours de l'activité agricole que je déplore, certainement avec vous, a ses causes mais elle a aussi, heureusement, ses remèdes que je résumerai en quelques mots parce que leur développement mériterait une autre conférence. De ces remèdes, foi et volonté sont les deux leviers. La foi du monde paysan est encore intacte ; celle du pouvoir en place n'a jamais existé. C'est si vrai que lors de la formation du gouvernement en 2017, le ministère de l'Agriculture a failli être supprimé pour être mis sous tutelle du ministère de l'Écologie sous la forme d'un secrétariat d'État. Finalement Emmanuel Macron n'a pas osé ; mais le peu de convictions du promu à l'Agriculture et son trop faible impact au sein du Conseil des ministres européens témoigne d'une absence de volonté dont on se demande si elle est dans sa nature ou si elle lui a été dictée. Or c'est à Bruxelles qu'il faut porter le fer. Et pour cela il faudra être gaullien, c'est-à-dire s'imposer et non plus se soumettre. S'attaquer à la dictature de la Commission européenne. À trop temporiser, on ampute les chances de réussite. Mais qui veut en découdre avec les complices, les coupables de ce funeste dessein ? En réponse à cette question le silence est assourdissant.

Il est à croire pour le déplorer, que nous avons perdu notre capacité d'indignation au profit des justes causes. Nous sommes devenus « un peuple fatigué qui accepte qu'on l'abuse pourvu qu'on le repose ». Pourtant quelque soient les périls ou les drames, le pire ne sera jamais certain tant qu'il restera des Français motivés et volontaires « jamais las de guetter la lueur de l'espérance ».